

Compte rendu du
Conseil d'administration du mardi 30 juin 2020

Présents :

- Mme Guicquéro, principale
- M. Gueniffey, principal adjoint
- Mme Vince, CPE
- Mme Boussik, gestionnaire

Représentants des enseignants :

- Mme Itier
- Mme Chevallier-Curt
- M. Cassière
- Mme Guy
- Mme Chodkiewiez
- M. Caul-Futy

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Calvayrac
- M. Genty
- Mme Le Galloudec
- Mme Crochet
- M. Cartal
- Mme Mauhourat
- Mme Smadja (arrivée en cours de CA)

Représentants des élèves :

- Coralie Nozières
- Yann Le Thiec

Représentants de la mairie : /

Le quorum est atteint : 18 votants.

Le secrétaire de séance est Mme Chodkiewiez.

La séance débute à 17h13.

Modification de l'ordre du jour :

Le point 8 devient « vote pour le groupement de commandes de denrées alimentaires 2020-2021 ».
Le point 9 devient « vote pour une subvention globalisée de 1087euros pour les services de reprographie ».

1. Vote pour le compte-rendu du CA du 25 mai 2020

Une personne n'a pas reçu le compte-rendu.

Vote :

Pour : 17

Abstention : 1

Contre :

2. Vote pour le bilan des actions ODE 2019-2020

On avait voté 29 actions au total.

Plusieurs actions n'ont pas eu lieu en raison de la fermeture du collège.

7 actions ont bien été faites.

Total utilisé : 6 105,50€

Solde restant : 4 924,73€

Ce solde sera rendu au Conseil général.

2 interventions ont été faites par M. Malik au lieu de quatre (330€ prévus initialement).

Vote : approuvez-vous le bilan des actions ODE pour l'année 2019-2020 pour un montant de 6 105,50€?

Pour : 18

Contre :

Arrivée de Mme Smadja à 17h28.

3. Vote pour l'adhésion au groupement de commandes vidanges des bacs à graisses 2021

Vote :

Pour : 19

Contre :

4. Vote pour l'adhésion au groupement de commandes maintenance du système de désenfumage 2021

C'est la première fois qu'on adhère à un groupement de commandes concernant la maintenance du système de désenfumage avec le lycée Perrin.

Question de M. Genty : « quelle est l'économie réalisée ? »

Mme Boussik : « On ne sait pas encore, aujourd'hui on paie 600€/an ».

Mme Guicquéro : « Tous les groupements de commandes ont permis de faire baisser les prix ».

Vote :

Pour : 19

Contre :

5. Vote pour l'adhésion à la convention des EMIP pour la maintenance informatique administrative

Maintenance de l'équipement informatique administratif (secrétaire, CPE, infirmière, direction).
C'est une convention obligatoire.

EMIP : équipement maintenance informatique de proximité.

Vote :

Pour : 19

Contre :

6. Vote du règlement intérieur de la demi-pension 2020-2021

On vote chaque année mais ce règlement, qui vient du Conseil général, ne change pas sauf le nombre de jours par trimestre.

Les tarifs ne changent pas pour l'an prochain.

Répartition par trimestre :

Trimestre 1 : 55 jours

Trimestre 2 : 42 jours

Trimestre 3 : 45 jours

Question de M. Cartal : « comment est-ce que la cantine fonctionne actuellement ? »

Réponse : « Les élèves mangent à la cantine par classe (une table par classe en 2 services). »

Vote :

Pour : 19

Contre :

7. DBM pour vote pour un prélèvement sur fonds de réserve

Comme le collège a été fermé, nous avons perdu une certaine somme sur les recettes de la cantine. Il nous manquerait 5 000 euros pour la viabilisation.

Prélèvement :

- 5 000€ (eau)

- 4 256€ (réparations générales)

- 1 000€ (produits d'entretien)

- 4 000€ (réparations à venir)

TOTAL : 16 256, 14€

Si cette somme n'est pas utilisée en entier, elle retombera dans les fonds de réserve.

NB : le Conseil général a assuré par mail qu'il prendrait en charge les frais liés aux produits d'entretien.

Vote :

Pour : 19

Contre :

8. Vote pour le groupement de commandes de denrées alimentaires 2020-2021

Groupement de commandes avec le lycée Perrin.

C'est plus avantageux que le groupement de commandes proposé par le Conseil départemental (moins de souplesse et de choix).

Vote :

Pour : 19

Contre :

9. Vote pour une subvention globalisée de 1087 € pour les services de reprographie

Subvention globalisée de 1 087€ pour les droits de reprographie.

Question de M. Cartal: « est-ce pour l'an prochain ? Pas de remboursement de cette année ? »

Réponse : « non, les sommes ne seront pas remboursées. »

Vote :
Pour : 19
Contre : /

10. Questions diverses

- M. Cartal : « qu'en est-il des divisions en 5^e ? »

Réponse de Mme Guicquéro : « 176 élèves prévus à ce jour, donc pas d'ouverture de classe (29,33/classe). »

6^e : 25/classe
4^e : 25,8 /classe
3^e : 26,3 / classe

Même TRMD conservé que celui voté en février 2020 pour l'an prochain.

- M. Genty : « quel est le taux de réussite au brevet cette année ? »

Réponse : pour le moment Mme Guicquéro ne sait pas.

- Affectations ?

Réponse : elles ne sont pas encore tombées.

Les parents de 3^e doivent être vigilants, les élèves ont eu leur code de télé-inscription, leur attestation pour l'ASSR2 et leur EXEAT. Ces documents leur permettent de s'inscrire directement. Pour l'ASSR2 : les élèves de 3^e pourront venir les chercher au collège. Les élèves pourront passer l'ASSR2 dans leurs lycées jusqu'en décembre.

ASSR1 : une 2^e session sera organisée en septembre.

Le secrétaire de séance
Mme CHODKIEWICZ



La Présidente du Conseil d'Administration
Mme GUICQUERO

